



APRES LE 29 JANVIER...



**TOUS ENSEMBLE LE 19 MARS 2009 !**

Pour être vraiment entendus ■ **AMPLIFIONS  
LA MOBILISATION**

Le 23 février dernier, les 8 organisations syndicales nationales Cftc, Cfdt, Cfe-Cgc, Cgt, Fo, Fsu, Solidaires, Unsa ont confirmé « la journée de mobilisation interprofessionnelle du 19 mars 2009 qui donnera lieu à des grèves et des manifestations dans tout le pays. »

Elles estiment que « la forte mobilisation du 29 janvier a conduit le Président de la République à annoncer à l'occasion de la rencontre avec les partenaires sociaux, le 18 février, une légère inflexion sociale à son plan de relance... »

Les 8 organisations syndicales « considèrent que les mesures sont trop parcellaires pour modifier le cap économique de la politique

gouvernementale. Par ailleurs le Président a refusé catégoriquement d'augmenter le Smic, de modifier sa politique d'emploi dans les fonctions publiques et de revenir sur la défiscalisation des heures supplémentaires... A cela s'ajoutent l'attitude dogmatique du patronat et son refus d'assumer ses responsabilités. **La crise nécessite des réponses d'une toute autre portée.**

(Voir au verso les mesures annoncées)

Les effets de la crise économique et financière s'accroissent et accroissent les inquiétudes des salariés. La recrudescence des suppressions d'emploi, d'utilisation du chômage partiel, contribuent à amplifier la récession et pèsent lourd sur le pouvoir d'achat qui se dégrade...

En prolongement de leur déclaration commune du 5 janvier 2009, elles appellent leurs syndicats et les salariés, les demandeurs d'emploi, les retraités, à faire entendre au gouvernement comme aux responsables patronaux et employeurs leurs revendications :



DEFENDRE L'EMPLOI PRIVE ET PUBLIC ;



LUTTER CONTRE LA PRECARITE ET LES DEREGLEMENTATIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES ;



EXIGER DES POLITIQUES DE REMUNERATION QUI ASSURENT LE MAINTIEN DU POUVOIR D'ACHAT DES SALARIES, DES CHOMEURS ET DES RETRAITES ET REDUISENT LES INEGALITES ;



DEFENDRE LE CADRE COLLECTIF ET SOLIDAIRE DE LA PROTECTION SOCIALE, DES SERVICES PUBLICS DE QUALITE.

Elles expriment leur solidarité et leur soutien aux salariés des DOM et à leurs organisations syndicales et appellent gouvernement et patronat à répondre positivement aux revendications posées. Elles conviennent de se réunir à nouveau le 20 mars 2009 à 8h00. »

**En Creuse**, une rencontre se tenait le 26 février dernier avec les autres organisations syndicales. La CFTC et la CGC étaient absentes et n'ont pas donné suite à l'invitation.

*Les organisations syndicales CGT, CFDT, FO, UNSA, FSU, Solidaires ont donc convenu d'appeler les salariés actifs, retraités, sans emploi et l'ensemble de la population à participer à toutes initiatives permettant de faire pression sur le gouvernement et les organisations patronales (Arrêts de travail, pétitions, motions, etc) et de participer à la*

# Manifestation à GUERET

## Hôtel de Ville

### A 10 h00

**Sommet social du 18 février :** Sarkozy persiste dans un discours d'autosatisfaction sur sa politique économique et sociale refusant toute idée de remise à plat ou même de modification de ses choix économiques et sociaux. A défaut d'une réponse concrète sur les politiques d'emploi, de salaires, de contrôle des aides publiques et de justice sociale pour sortir de la crise, il distille un certain nombre de mesures temporaires, émietées et de faible portée qui relèvent plus d'un faible accompagnement social de la crise que d'un politique permettant de la surmonter.

► L'amélioration de l'indemnisation du chômage partiel est renvoyée à des conventions qui devront être négociées au niveau des branches ou des entreprises (Effet non immédiat et aléatoire)

► Une prime de 500€ sera versée aux nouveaux demandeurs d'emplois entrant au 1<sup>er</sup> avril ou au 1<sup>er</sup> mai et ayant travaillé entre 2 et 4 mois dans les 28 derniers mois. Elle ne sera versée qu'une seule fois. Les jeunes de moins de 25 ans n'ayant jamais travaillé restent exclus de toute allocation ou indemnisation.

► La suppression de 30 000 emplois dans la fonction publique en 2009 est confirmée interdisant l'embauche de milliers de jeunes dans de vrais emplois utiles à la population.

► La suppression des 2 derniers tiers provisionnels 2009 pour certains ménages est confirmée. Cela représente une moyenne de 200 € pour les ménages concernés mais risque d'être compensé par l'augmentation ou la création de taxes ou impôts indirects destinés à contrebalancer les 8 milliards d'€ d'exonérations annuelles de la taxe professionnelle pour les entreprises.

► Création d'un « fonds d'investissement social » destiné à la mise en œuvre des dispositifs de formation et d'indemnisation annoncés. Les sources de financement de ce fonds restent floues.

La question décisive d'un nouveau partage des richesses\* et des profits est renvoyée à l'examen ultérieur d'une commission. ( Quand ? Comment ? On en sait pas plus) Dans le même temps, il refuse toute mesure favorable aux salaires, telle que le conditionnement de toutes les aides publiques et allègements de cotisations sociales à la signature d'accords salariaux dans les entreprises, réclamé par toutes les organisations syndicales.

Ces mesures, on le voit, auront un faible volume et n'auront pratiquement que peu d'impact pour favoriser la relance économique et une plus grande justice sociale.

- Mme Bettancourt (L'Oréal) perçoit 700 000€/jour soit : 486 € par minute (même en dormant)
- Mr De Villepin invité à C+ Clair déclarait qu'il y avait « une marge de manœuvre pour le gouvernement entre les 15 milliards de cadeaux fiscaux aux plus riches et les 51 milliards de profits réalisés par les entreprises du CAC 40. »

L'argent coule à flot d'un côté, où ce n'est que strass et paillettes alors que la plus grande partie de la population ne vit que dans le stress et la pauvreté.

## VOILA TOUTES LES RAISONS D'AGIR ENSEMBLE LE 19 MARS PROCHAIN